

## Le plan de développement 2021/2024 du club omnisports ASPTT Marseille & sa démarche RSO



*« Seul, on va plus vite... ensemble, on va plus loin... »*

# SOMMAIRE

<b>1. LE PROCESSUS D'ELABORATION DU PROJET</b>	<b>Page 03</b>
1.1. Un projet associatif... kesako ?	Page 03
1.2. Le processus d'élaboration du projet de développement du club	Page 03
1.3. Les grandes composantes et étapes du plan de développement	Page 06
<b>2. L'ASPTT MARSEILLE D'HIER A AUJOURD'HUI...</b>	<b>Page 08</b>
2.1. L'ASPTT Marseille, un nom ancré dans l'histoire du sport	Page 08
2.2. L'ASPTT Marseille, une structure inscrite dans un mouvement fédéral	Page 09
2.3. L'ASPTT Marseille : ses activités, son organisation	Page 10
2.4. L'ASPTT Marseille inscrit dans un territoire urbain mais pas que...	Page 13
2.5. L'ASPTT Marseille : un budget important...	Page 16
2.6. L'ASPTT Marseille : ses forces, ses axes de progression	Page 18
<b>3. L'ASPTT MARSEILLE... DEMAIN : PLAN DEVELOPPEMENT 2021/2024 ET AU-DELA</b>	<b>Page 22</b>
3.1. Des objectifs volontaristes pour conforter les valeurs du club	Page 22
3.2. Un projet inscrit dans une démarche encore plus responsable	Page 23
3.3. Un projet sportif d'ouverture au cœur du projet de développement	Page 31
3.4. Le club, un acteur impliqué dans les projets de territoire	Page 33
3.5. Un projet organisationnel dynamique pour répondre à la demande	Page 34
<b>4. UN PLAN DE DEVELOPPEMENT, C'EST UN PLAN D' ACTIONS</b>	<b>Page 38</b>
4.1. Le plan d'actions	Page 38
4.2. Les fiches actions	Page 38
4.3. L'évaluation du plan d'actions	Page 39
Annexe 1	Page 40
Annexe 2	Page 44

# 1. LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROJET

## 1.1. Un projet associatif... kesako ?

*Référence CNOSF*

**Le projet associatif (que l'on dénomme aussi « projet de club » ou « projet de développement ») est un outil et une méthode dédiés au développement des structures sportives.** Dans le cadre d'un document formalisé, il contient les grands objectifs de l'association sur une durée qui peut aller d'une saison sportive à dix ans. Les objectifs (ou orientations) sont sportifs, sociaux ou pédagogiques.

**Les objectifs du projet sont complétés par un plan d'action** qui correspond aux moyens et actions mis en œuvre pour atteindre les orientations définies. Pour chaque action, un responsable, une échéance, des partenaires, un financement et des indicateurs de réussite peuvent notamment être définis. Le plan d'action permet de préparer de manière opérationnelle la réalisation du projet : les actions y sont détaillées, cadrées et planifiées dans le temps

Un projet associatif bien conçu et largement partagé est essentiel pour **donner un cap à un club et à tous ses acteurs.**

**Le projet associatif donne du sens aux différentes actions du club.** Il permet à tous les acteurs (joueurs, bénévoles, dirigeants, parents, collectivités locales, partenaires privés...) de comprendre les différents objectifs définis et favorise leur adhésion.

**Le projet associatif donne une image sérieuse et professionnelle du club.** Il rassure les adhérents et facilite le recrutement de nouveaux licenciés. C'est un élément de différenciation par rapport à des clubs concurrents qui n'ont pas fait le même effort de structuration.

**La formalisation du projet et les points d'étape obligent les dirigeants du club à une évaluation régulière et minutieuse de leurs actions.**

Le projet associatif est un atout pour séduire des mécènes et des sponsors. **Il est un gage de professionnalisme et de gestion rigoureuse pour les entreprises.** Il distingue le club d'autres structures associatives également à la recherche de financements privés.

## 1.2. Le processus d'élaboration du projet de développement du club

*« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite »*

(Henry FORD)

### 1.2.1. Bases de la démarche de construction et de mise en œuvre du plan de développement 2021/2024

- Une construction itérative dans une large concertation
- Une démarche concrète au service du club et de son projet sportif
- Une démarche fédératrice interne et externe
- Des objectifs à court, moyen et long terme
- Des indicateurs pertinents, fiables... et représentatifs
- Une dynamique du plan pour une réactivité et une adaptabilité
- Une progressivité dans sa mise en œuvre

### 1.2.2. Définition du cadre et du référentiel de construction du plan de développement

Le plan de développement 2021/2024 donne le cadre aux principales orientations dans les thématiques identifiées et son programme d'actions pour construire l'ASPTT Marseille de demain.

Il s'appuie sur le socle existant, les démarches et actions en cours pour prendre en compte son environnement et son évolution prévisible. Toutes les démarches et actions en cours de réalisation constituent les premières briques du plan à venir. A ce titre, elles doivent être en cohérence avec les attendus de ce plan.

**Le plan de développement 2021/2024 s'appuie sur trois piliers structurants :**

1. La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)
2. Le Projet fédéral 2021/2024
3. L'identité du club et de son territoire



#### 1. La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

La RSO constitue une démarche mise en place par une organisation afin d'intégrer les enjeux du développement durable dans ses activités, en prenant en compte des critères sociaux, économiques, écologiques, éthiques, d'innovation, et en lien avec toutes les parties prenantes (salariés, bénévoles, partenaires, prestataires, pratiquants...).

La RSO est, et doit être, partie intégrante de toute démarche de progrès. Les adhérents et l'ensemble de nos partenaires attendent du club cet engagement responsable.

#### 2. Le projet fédéral ASPTT 2021/2024

Le projet fédéral se veut responsable, éthique et innovant. La RSO est au cœur du projet fédéral.

Il s'articule autour de trois axes :

1. Généraliser la pratique omnisports « responsable »
2. Agir avec nos parties prenantes

### 3. Pérenniser et développer la FSASPTT

Le projet fédéral interagit avec les plans de développement des clubs adhérents à la FSASPTT qui doivent le prendre en compte.

#### 3. L'identité du club et de son territoire

Le plan de développement du club intègre l'ensemble des composantes qui font l'identité et la marque du club et de son territoire, en ouvrant son horizon vers d'autres perspectives :

- Une image et un professionnalisme connus et reconnus
- La diversité et la complémentarité des activités proposées
- La cible des pratiquant(e)s
- Une pratique sportive de loisirs et de compétition
- Un accès de la pratique sportive à des publics spécifiques (inclusive)
- Son positionnement en tant qu'Ecole du sport
- Son implantation sur le territoire métropolitain
- Une offre de services complémentaires
- La qualité des espaces naturels et des infrastructures mis à disposition
- La structuration de son encadrement au service des adhérents
- Ses relations privilégiées avec ses partenaires publics et privés

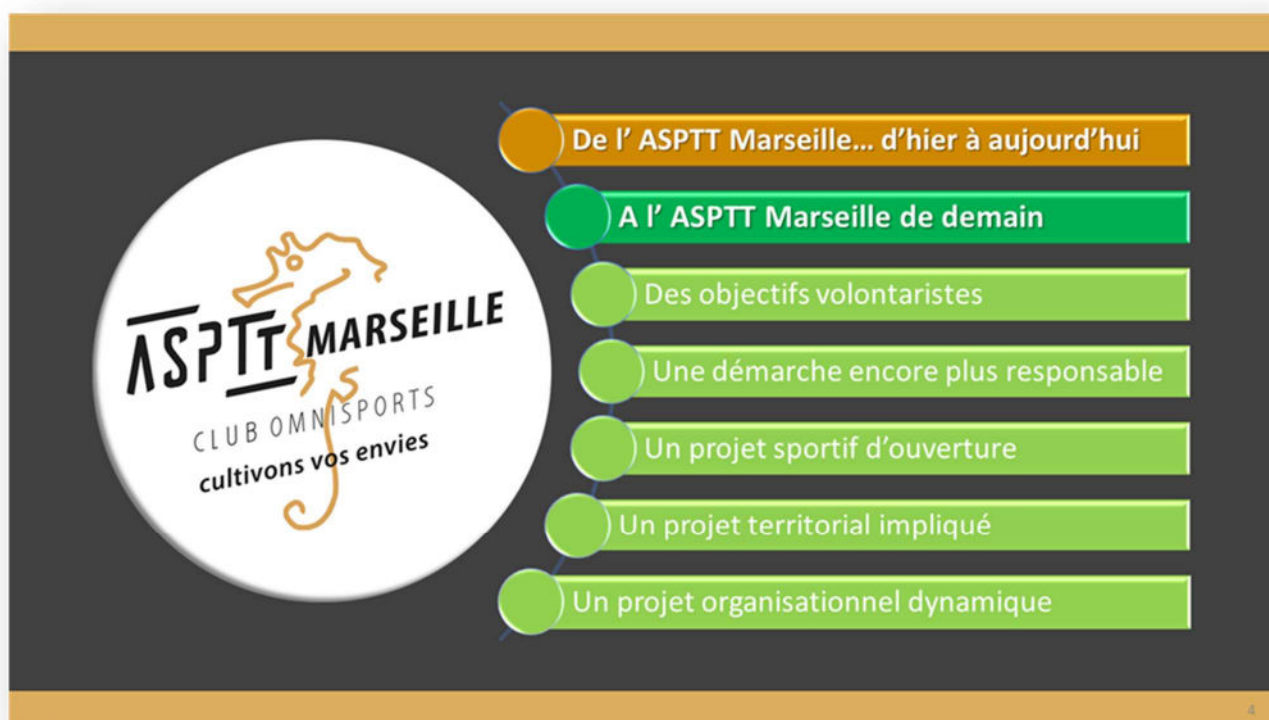
#### 1.2.3. Déroulement de la concertation

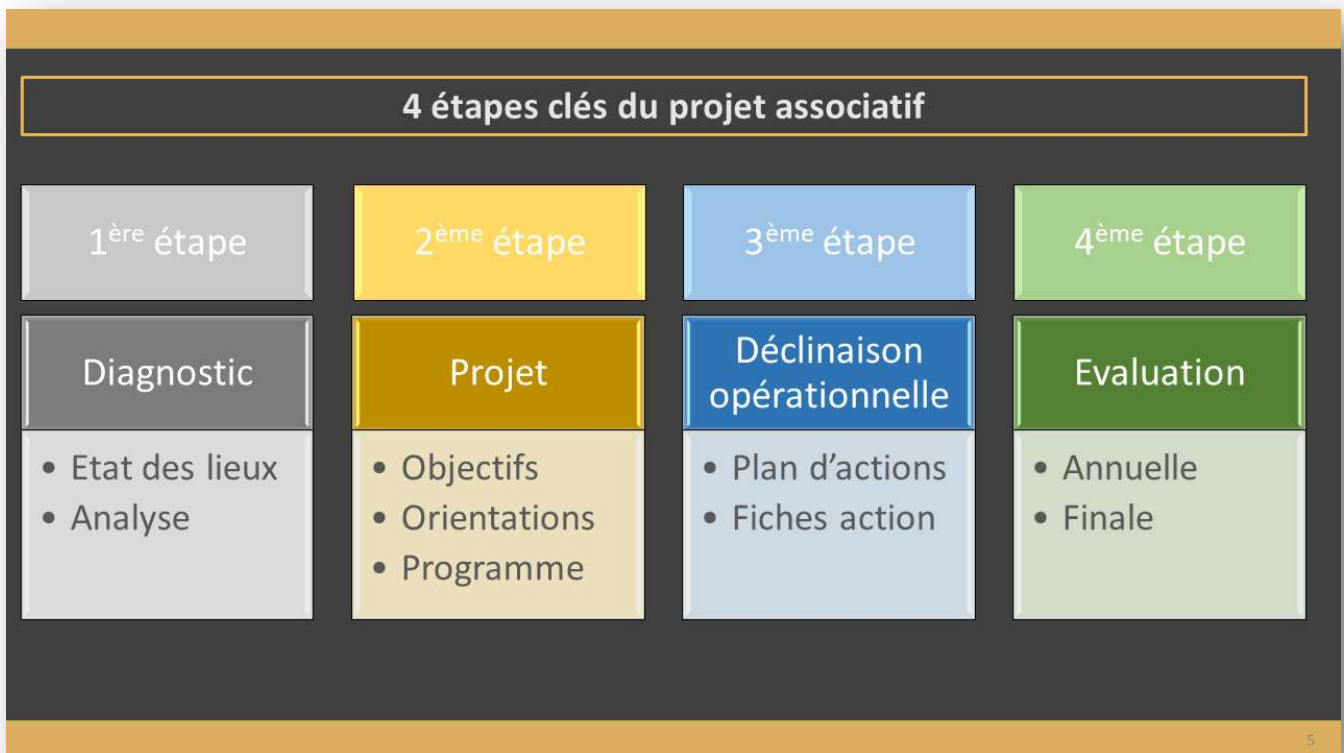
Date ou période	Phase	Présentation ou validation
Décembre 2020 à janvier 2021	Préparation du processus et du cadre de la démarche RSO et du projet du Plan de Développement 2021/2024	
30 janvier 2021	Présentation du processus pour validation démarche devant le Comité Directeur	Validation par le Comité Directeur : Lancement de la démarche
Février/mars 2021	Consultation des sections et des pôles pour préparation autodiagnostic et référentiel RSO	
25 février 2021 au 21 mars 2021	Consultation des adhérents sur leur « vision de l'ASPTT de demain »	
Avril 2021	Retours des consultations au cours des rencontres Siège/Sections & Pôles	Comité Directeur
Avril 2021	Retour de la consultation des adhérents	Ensemble des adhérents

Date ou période	Phase	Présentation ou validation
Mai/octobre 2021	Elaboration du plan de développement du club	
27 novembre 2021	Présentation du projet à l'appui de la candidature de la future équipe dirigeante	Assemblée Générale
Janvier 2022	Validation du projet de plan de développement par la nouvelle équipe dirigeante	Comité Directeur

### 1.3. Les grandes composantes et étapes du plan de développement

#### LES GRANDES COMPOSANTES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT





## 2. L'ASPTT MARSEILLE D'HIER A AUJOURD'HUI...



### 2.1. L'ASPTT Marseille, un nom ancré dans l'histoire du sport

*« Pour construire son avenir, il faut bien connaître son passé »*

**L'histoire du mouvement ASPTT commence en 1898** lorsque de jeunes postiers bordelais bien entreprenants, pour la plupart facteurs ou télégraphistes, décident de se regrouper pour pratiquer ensemble leur sport favori : le cyclisme.

Quelques années plus tard, en 1920, était créée une société sportive par les postiers : l'A.S.P.T.T. soit l'Association Sportive des Postes, Télégraphes et Téléphone. L'ASPTT est née.

Dès 1945, une fois réunies en Union des ASPTT et soutenues à partir de 1965 par la Charte du Sport signée par Jacques Marette Ministre des PTT, les Clubs ASPTT ouvrent leurs portes à tous les publics favorisant ainsi la pratique sportive pour tous, dans un esprit solidaire et fraternel. Enfin, en 2001, l'ASPTT devient une marque déposée et ne se décline plus en association sportive des fonctionnaires des PTT.



**1907 voit la naissance de l'ASPTT Marseille.** A l'initiative d'un groupe d'agents PTT du Central Télégraphique de la Poste Colbert, une activité Football est créée avec 20 membres. Albert Affre, co-fondateur en est le premier Président. En 1945, L'ASPTT Marseille compte 110 adhérents.

**En 1984, la section « Voile » quitte la base nautique de Carry le Rouet et s'installe à la Pointe Rouge,** dans un espace de 117 m2. Son installation constitue le point de départ du regroupement du club sur son site actuel.

**En 1988, le siège dépose le permis de construire de la base nautique (Maison de la Mer)** suivi de la délivrance de l'arrêté de permis de construire permettant d'entamer la phase décisive de cette importante opération d'investissement qui offrira la possibilité de regrouper au port de la Pointe Rouge toutes les activités nautiques et le Siège de l'association.

**En 1990, la Maison de la Mer est inaugurée en présence de Robert Pierre VIGOUROUX,** Sénateur Maire de Marseille, de Yves COUSQUER, Directeur Général du Groupe La Poste.

**En 2011, l'ASPTT Marseille se voit confier par la Ville de Marseille pour 7 ans la Délégation de Service Public du Complexe Sportif du Grand Saint-Giniez** qui regroupe une piscine et des courts de tennis. La DSP a été renouvelée en 2018 pour 5 ans, jusqu'en août 2023.

**Petits ou grands noms, en portant haut les couleurs de l'ASPTT Marseille, nos sportifs ont construit l'histoire du club.** De nombreux athlètes ont contribué au renom de l'ASPTT Marseille, par leurs performances aux plus hauts sommets de la compétition (championnats de France, championnats du Monde, Jeux Olympiques ...) mais aussi par leur approche du sport. Certains d'entre eux sont devenus professionnels, d'autres ont encadré, encadrent et contribuent à la formation des sportifs...

**Le détail de nos champions par discipline en Annexe 1 en fin de document.**

## 2.2. L'ASPTT Marseille, une structure inscrite dans un mouvement fédéral

**L'ASPTT Marseille est un club omnisports inscrit dans un mouvement fédéral reconnu au niveau national.**

En 2005, l'Union des ASPTT devient une Fédération à part entière. Reconnue par le Ministère des Sports, mais aussi par le Comité National Olympique du Sport Français, **le mouvement joue un rôle très important dans la vie sportive territoriale et l'animation des quartiers.** Et ce notamment grâce aux 20 000 bénévoles, dirigeants et éducateurs dévoués au développement de la pratique sportive pour tous, œuvrant dans tous les clubs ASPTT de France Métropolitaine et d'outre-mer.

En 2010 la Fédération passe du titre de membre associé à celui de membre permanent au sein du collège des fédérations multisports et affinitaires.

**Le mouvement ASPTT aujourd'hui c'est plus de 120 ans de savoir-faire,** une nouvelle identité, une nouvelle vision résolument tournée vers le partage au travers de plusieurs disciplines sportives : c'est l'omnisports.

La fédération ASPTT, ce sont 185 activités proposées dans les 230 clubs ASPTT partout en France, c'est une famille de plus de 200 000 passionnés.

## 2.3. L'ASPTT Marseille : ses activités, son organisation



### LES CHIFFRES CLES DE L'ASPTT MARSEILLE

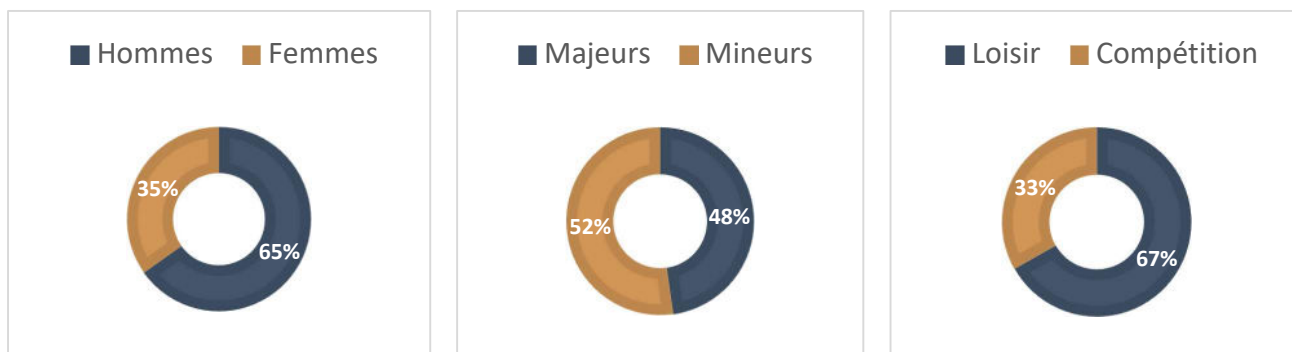
#### L'ASPTT Marseille, c'est :

- Plus de 5 000 adhérents pour plus de 7 500 pratiquants (évènementiel, Point Plage...) \*
- Plus de 200 bénévoles au service du club, en tant que dirigeants, encadrants...
- Autant de bénévoles pouvant être mobilisés à l'occasion d'événements ou de manifestations sportives
- Plus de 50 activités pratiquées
- Une dizaine de lieux de pratique sportive situés dans l'agglomération Marseillaise et au-delà pour le golf et les activités de nature
- Un budget de plus de 2 500 000 €/an
- La Maison de la Mer qui abrite le Siège social du club, les activités nautiques, aquatiques et subaquatiques en eau vive ainsi que des formations agréées aux métiers du sport et du développement sportif
- La gestion de la Panne 13 qui accueille une soixantaine de bateaux

\* en moyenne (hors saisons 2019/2020 et 2020/2021 fortement impactées par la pandémie COVID-19)

## L'ASPTT Marseille, c'est :

- Une part importante de pratiquants sportifs mineurs.
- Une part importante de pratique du sport en loisir, la compétition ayant toute sa place dans le développement du club



Saison de référence : 2018/2019 (les saisons 2019/2020 et 2020/2021 étant impactées par la COVID-19)

- A ce jour, une offre de plus d'une cinquantaine d'activités, dispensées au travers d'une vingtaine de sections et pôles d'activités, le tout encadré et accompagné par une équipe de bénévoles et de salariés
- Sa capacité à organiser ou à s'inscrire dans l'organisation de grands événements reconnus : Le Provençal (boules), les 10 km La Provence (course à pied), Le Défi Monte-Cristo (natation en mer), le Tournoi de Calanques (basket), la CIMA (voile), le Sport donne des Elles (promotion du sport au féminin), Les Deux Mille de la Pointe Rouge (aviron) ...
- Sa capacité à évoluer. Des disciplines historiques qui ont fondé l'ASPTT Marseille, au fil du temps, le club a vu ses activités évoluer en fonction des attentes de la société et des opportunités rencontrées

## SES ACTIVITES DISPENSEES DANS L'AGGLOMERATION MARSEILLAISE ET A LA POINTE ROUGE

Ses 50 principales activités tournées autour de disciplines historiques et de disciplines en voie de développement couvrent un champ de pratiques particulièrement diversifié au sein de 17 Sections et 3 Pôles d'activités :

Arts Martiaux (Judo-Jujitsu, Karaté, Kendo)	Section Natation & Sauvetage aquatique
Athlétisme	Section Pêche Sportive en Apnée
Aviron	Section Pétanque et Jeu Provençal
Badminton	Plongée
Basket Ball	Pôle Loisir Santé (PLS)
Cyclotourisme	Panne 13 & Siège

Football	Tennis
Golf	Tir sur Cible
Handball	Voile
Longe-Côte	Volley Ball

## SON ORGANISATION MISE EN PLACE POUR ACCOMPAGNER LES SECTIONS ET LES POLES SPORTIFS



Encadrés et accompagnés par plus de 200 bénévoles dirigeants du club, des sections et des pôles. Autant de bénévoles peuvent être mobilisés pour les événements et manifestations d'importance.

En raison de l'importance du club et des besoins spécifiques en compétences, les dirigeants sont assistés dans leurs missions par une cinquantaine de salariés permanents, ponctuels ou saisonniers, tant sur le plan administratif que sur le plan sportif (équipe administrative et sportive).



## 2.4. L'ASPTT Marseille inscrit dans un territoire urbain mais pas que...

### LES LIEUX DE PRATIQUES DES ACTIVITES

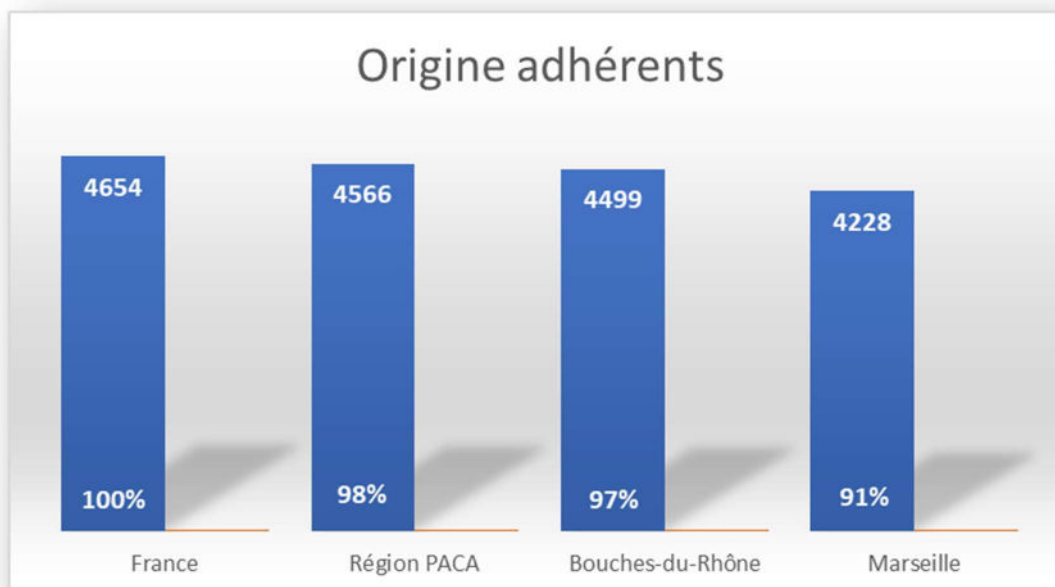
Cartographie des lieux de pratique des activités de l'ASPTT Marseille.



Repère	Section	Lieu de pratique	Adresse	Code Postal
01	<b>Arts Martiaux</b> : Kendo	Dojo Marseille Jinenkan	200 Rue d'Endoume	13007
02	<b>Arts Martiaux</b> : Judo	Gymnase Charpentier	4-12 Boulevard Féraud	13003
03	<b>Arts Martiaux</b> : Karaté	Gymnase Busserade	58 Rue Cavaignac	13003
04	<b>Athlétisme</b>	Stade Jean Bouin	Avenue Clos Bey	13008
05	<b>Aviron</b>	Base nautique Maison de la mer	Port de la Pointe Rouge	13008
06	<b>Badminton</b>	Gymnase du Mont Rose	Boulevard de la Calanque de Samena	13008
07		Gymnase Hamaskaine	60 Boulevard Pinatel	13012
06	<b>Basketball</b>	Gymnase du Mont Rose	Boulevard de la Calanque de Samena	13008
08		Gymnase de la Corderie	33 Boulevard de la Corderie	13007
09	<b>Cyclotourisme</b>	Voie publique	Départ Magnac	13008
10			Départ Bougainville	13014
11		Stade Alexis Caujolle	122 Boulevard Michelet	13008
22	<b>Football</b>	Stade Gannay	Boulevard Gustave Gannay	13009
25		Stade Roger Lebert	Rue Jules Rimet	13008
13	<b>Golf</b>	Golf Bastide de La Salette	65 impasse des Vaudrans	13011
06		Gymnase du Mont Rose	Boulevard de la Calanque de Samena	13008
14		Gymnase de l'Allée de Pins	Allée des Pins	13009
15		Gymnase du Collège Marseilleveyre	83 Traverse Parangon	13008
16	<b>Hand Ball</b>	Gymnase du Collège du Roy d'Espagne	44 chemin du Roy d'Espagne	13009
17		Gymnase du Collège Sylvain Menu	21 Boulevard de la Gaye	13009
18		Gymnase du Collège Pont de Vivaux	113 Boulevard Romain Rolland	13010
19		Gymnase Ruffi	94 Rue de Ruffi	13003
05	<b>Longe-Côte</b>	Base nautique Maison de la mer	Port de la Pointe Rouge	13008
12	<b>Natation/Sauvetage</b>	Piscine René Magnac	131 Avenue de Mazargues	13008
05	<b>Panne 13 (nautisme)</b>	Panne 13	Port de la Pointe Rouge	13008
05	<b>Pêche Sportive en apnée</b>	Base nautique Maison de la mer	Port de la Pointe Rouge	13008
11	<b>Pétanque &amp; Jeu Provençal</b>	Boulodrome Caujolle	122 Boulevard Michelet	13008
05	<b>Plongée</b>	Base nautique Maison de la mer	Port de la Pointe rouge	13008
20	<b>Pôle Loisir Santé</b> : Yoga/Pilates	Complexe René Magnac/Salle Biosport	Impasse René Magnac	13008
20	<b>Pôle Loisir Santé</b> : Line Dance	Complexe René Magnac/Salle Biosport	Impasse René Magnac	13008
20	<b>Pôle Loisir Santé</b> : Baby Sport	Complexe René Magnac/Salle Biosport	Impasse René Magnac	13008
21	<b>Pôle Loisir Santé</b> : Kidy Sport	Ecole Azoulay	7 Rue Raphaël	13008
22	<b>Pôle Loisir Santé</b> : Kidy Foot	Stade Gannay	Boulevard Gustave Gannay	13009
12	<b>Tennis</b>	Complexe sportif René Magnac	131 Avenue de Mazargues	13008
23	<b>Tir sportif</b>	Centre municipal de Tir	39 Avenue Alfred Blachère	13012
05	<b>Voile</b>	Base nautique Maison de la mer	Port de la Pointe Rouge	13008
18		Gymnase Ruffi	94 Rue de Ruffi	13003
24	<b>Volley</b>	Gymnase de la Grotte Roland	18 Boulevard des Salyens	13008
06		Gymnase du Mont Rose	Boulevard de la Calanque de Samena	13008

## LES ORIGINES DES ADHERENTS

L'étude menée sur la saison 2020/2021 (septembre à août), avec les réserves d'usage du fait de l'impact de la pandémie, met en avant une origine des adhérents essentiellement issue du périmètre Marseillais et plus particulièrement des 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> arrondissement qui représentent à eux seuls plus de 50% des adhérents (hors évènementiel)



13001	Marseille	123	2,6%
13002	Marseille	75	1,6%
13003	Marseille	126	2,7%
13004	Marseille	128	2,8%
13005	Marseille	194	4,2%
13006	Marseille	316	6,8%
13007	Marseille	270	5,8%
13008	Marseille	1465	31,5%
13009	Marseille	864	18,6%
13010	Marseille	249	5,4%
13011	Marseille	93	2,0%
13012	Marseille	174	3,7%
13013	Marseille	91	2,0%
13014	Marseille	39	0,8%
13015	Marseille	15	0,3%
13016	Marseille	6	0,1%





## 2.5. L'ASPTT Marseille : un budget important...

### LE BUDGET DES QUATRE SAISONS DE LA MANDATURE 2017/2021

Une mandature marquée durablement par l'empreinte de la pandémie COVID-19.

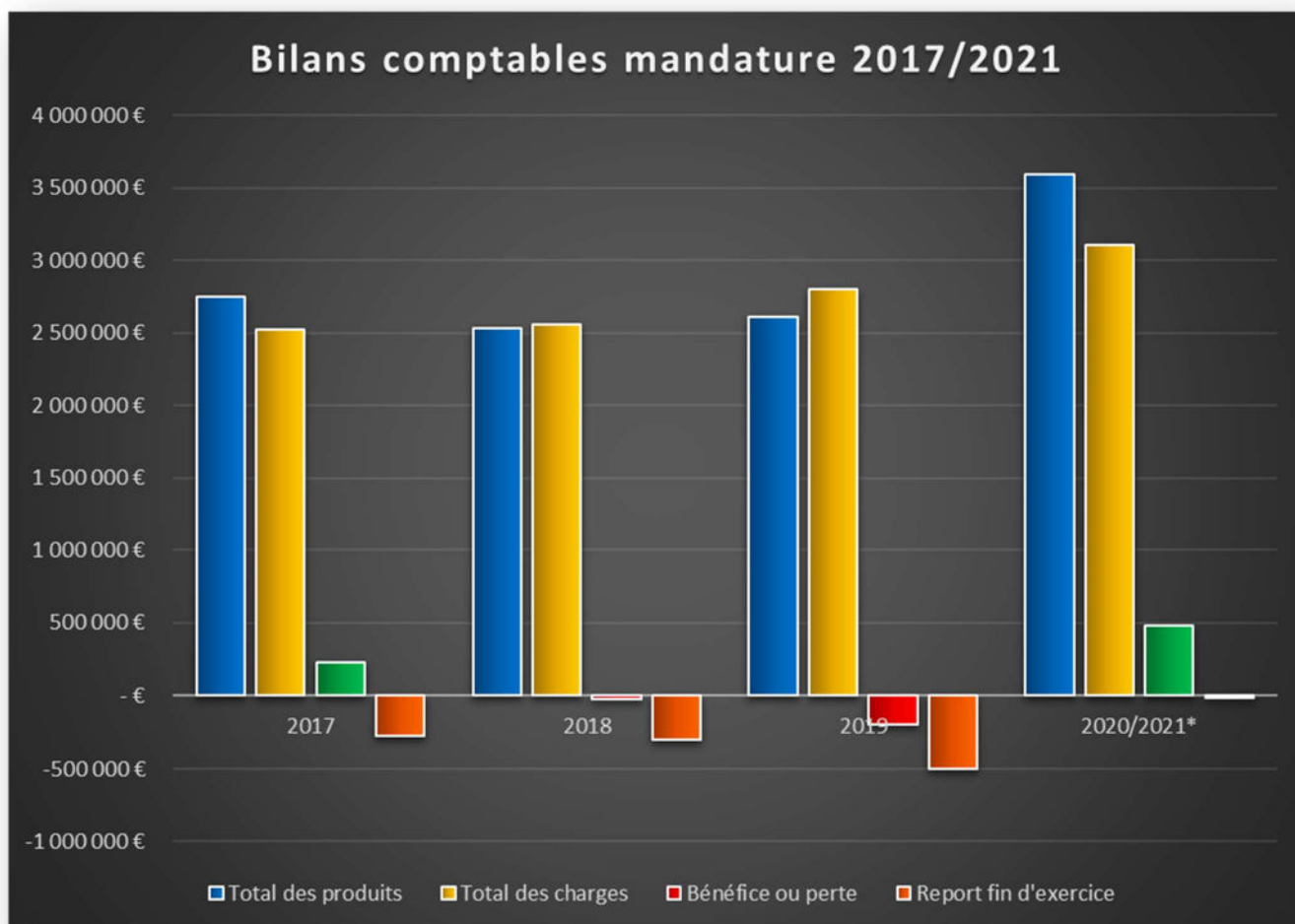
Une mandature marquée également par la gestion de la DSP et les incertitudes sur son devenir.



Des budgets très contrastés en raison des impacts des mesures mises en place dans le cadre de la lutte contre cette pandémie et de ses conséquences sociales et économiques.

Grâce au soutien de l'Etat et des collectivités territoriales, mais également à l'engagement des équipes des Sections et du Siège, grâce au soutien de la majorité des adhérents qui ont accompagné le club dans cette période compliquée, les comptes du club sont quasiment à l'équilibre à la fin de la saison 2020/2021.

Mais cet équilibre est fragile et la santé financière du club en 2021/2022 est assujettie à l'évolution des mesures sanitaires, de la fidélité et du retour des adhérents.



\* changement d'exercice comptable (de l'année civile à la saison sportive (sept à août)) : saison de transition 2020/2021 sur 20 mois

## 2.6. L'ASPTT Marseille : ses forces, ses axes de progression

### LES BASES D'IDENTIFICATION DES FORCES ET DES AXES DE PROGRESSION

#### Un diagnostic du Siège a été réalisé en juillet 2020

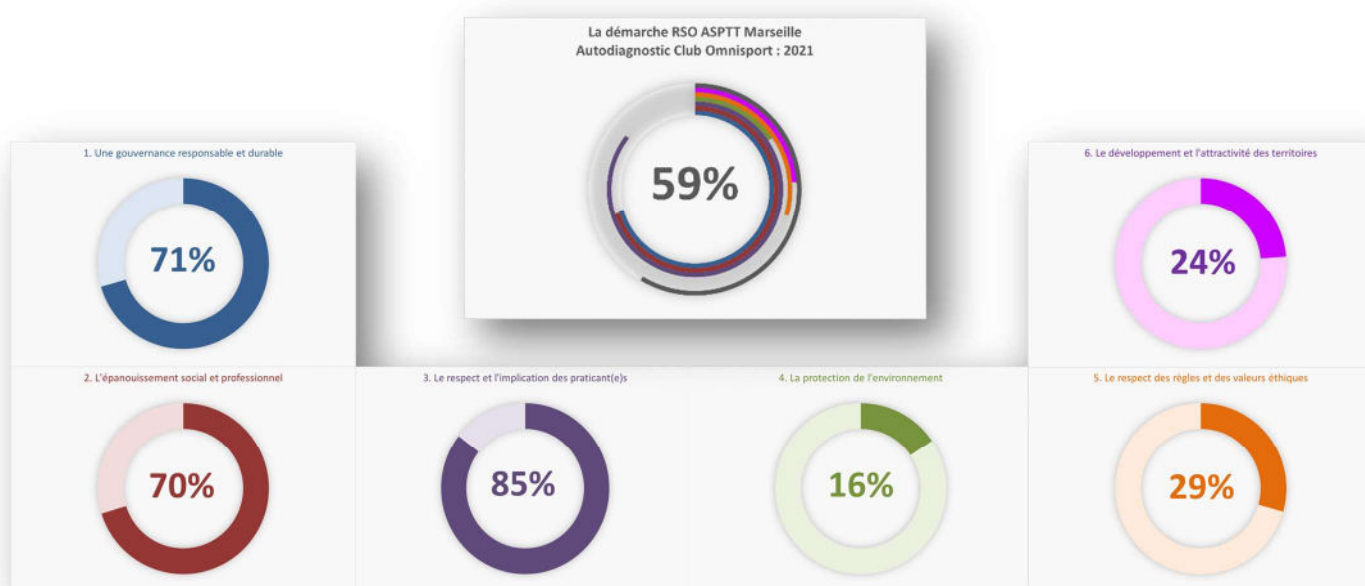
Les forces n'ont pas été identifiées dans le cadre de ce diagnostic.

#### Les axes potentiels de progrès :

- Mettre en place une organisation claire, transparente structurée et partagée par tous
- Participer aux commissions thématiques du club
- Créer une dynamique de groupe
- Développer la formation pour développer les compétences des salariés
- Optimiser l'accueil du club, améliorer la visibilité du club
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement (fluides, téléphonie, bureautique, reprographie...)

#### Autodiagnostic Club dans le cadre de la démarche RSO réalisé au 1er semestre 2021

L'autodiagnostic a été réalisé sur la base de l'outil « autodiagnostic » conçu par le CNSOF (Comité National Olympique Sportif Français), en croisant la vision de l'équipe dirigeante (Bureau Directeur) et les Sections et Pôles, pour aboutir à un autodiagnostic global du club omnisports ASPTT Marseille.



## L'enseignement global tiré de cet autodiagnostic :

Un engagement global RSO déjà présent au sein du club avec près de 60 % des objectifs atteints

Des engagements très contrastés selon les axes d'actions. En effet, si le club s'implique fortement dans la gouvernance responsable et durable (axe 1), dans l'épanouissement social et professionnel (axe2), dans le respect et l'implication des pratiquants (axe 3), en raison notamment de l'histoire du club, les axes 4, 5 6 sont peu développés. C'est donc sur ces axes que les marges de progression sont les plus importantes.

## Les enseignements par axe d'actions tirés de cet autodiagnostic :

### Axe 1 : Une gouvernance responsable et durable

Les points de force	Les points d'améliorations
<ul style="list-style-type: none"><li>• Une thématique plutôt bien appréhendée et maîtrisée, notamment en raison de l'histoire de l'ASPTT avec une culture ministérielle de la gouvernance (Processus, outils...)</li><li>• Caractérisée par une unanimité ou quasi sur l'existence d'un processus démocratique (représentations, élections...) sur la définition et la connaissance des rôles de chacun...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une absence partielle de formalisation des circuits de décision</li><li>• Une mise à disposition partielle des outils et documents utiles à la prise de décision</li><li>• Pas ou peu de modalités d'évaluation, de suivi, de contrôle et d'amélioration des actions menées par notre organisation</li><li>• Un manque dans le développement de l'innovation (qu'elle soit technologique, sociale, économique, environnementale, managériale...)</li></ul>

### Axe 2 : L'épanouissement social et professionnel

Les points de force	Les points d'améliorations
<ul style="list-style-type: none"><li>• Une base solide de recrutement des salariés non discriminatoire (entretiens, grilles rémunération...)</li><li>• Un accueil et une écoute des salariés et des bénévoles</li><li>• Un cadre de travail sécurisé</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place et diffusion d'une procédure claire d'alerte et de traitement des conflits liés à la réalisation des missions</li><li>• Prévention et sanction de toute forme de harcèlement et d'abus physique, professionnel, sexuel ou moral, et accompagnement de la victime dans la réparation de son préjudice</li><li>• Un accompagnement du salarié dans son parcours professionnel</li></ul>

### Axe 3 : Le respect et l'implication des pratiquants

Les points de force	Les points d'améliorations
<ul style="list-style-type: none"><li>• Une unanimité ou quasi sur les valeurs et actions mises en place au sein de notre organisation en</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place ou renforcement d'actions en matière de prévention et de gestion des dérives liées au sport (usage de substances illicites,</li></ul>

<p>matière de pratique sportive et d'accueil du public</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La prise en compte des fondamentaux lors de l'organisation d'une compétition ou d'un événement sportif (respect des règles, protection des pratiquants et des spectateurs...)</li> </ul>	<p>violence, corruption, dérives liées à la monétisation du sport...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure prise en compte de la pédagogie et du savoir être de certains encadrants dans l'exercice de leurs missions</li> </ul>
--	--

#### **Axe 4 : La protection de l'environnement**

La thématique la plus faiblement traitée globalement au niveau du club, à l'image de la prise en compte de l'environnement par les clubs au niveau national

<b>Les points de force</b>	<b>Les points d'améliorations</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La contribution du club à des filières de recyclage, de réutilisation ou de réparation du matériel sportif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des outils et/ou du temps d'éducation et de sensibilisation à l'environnement mis en œuvre dans le cadre de la pratique de nos activités sportives ou l'organisation de manifestations</li> <li>• Mise en place d'une charte de prise en compte de l'environnement en collaboration avec les fédérations sportives</li> <li>• Développement d'une politique d'achat éco-responsable</li> </ul>

#### **Axe 5 : Le respect des règles et des valeurs éthiques**

Des actions ponctuelles mais pas d'appréhension globale de la thématique. Des éléments de la thématique considérés comme extérieurs au club (paris sportifs...).

<b>Les points de force</b>	<b>Les points d'améliorations</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreuses actions... mais ponctuelles et partielles</li> <li>• Élaboration de règles de protection, de confidentialité, de modification, de divulgation et de destruction des données privées fournies par les adhérents et partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structuration globale des actions en faveur du respect des règles et des valeurs éthiques au sein de notre organisation</li> <li>• Information et sensibilisation aux risques des jeux, paris sportifs et publications sur les réseaux sociaux</li> </ul>

#### **Axe 6 : Le développement et l'attractivité des territoires**

<b>Les points de force</b>	<b>Les points d'améliorations</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au développement du tissu économique local (partenaires et fournisseurs locaux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui et participation aux démarches territoriales de responsabilités sociétales</li> <li>• Création de partenariats locaux pour favoriser la construction de stratégies RSO communes</li> </ul>

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des partenariats visant à promouvoir le sport pour tous, la solidarité</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer pour une répartition équilibrée des équipements sportifs et le développement harmonieux de la pratique sportive dans les territoires</li> </ul> |
|--|--|

**Enquête auprès des adhérents sur leur vision de l'ASPTT de demain dans le cadre du projet du plan de développement du club 2021/2024**

## **LES FORCES ET AXES POTENTIELS DE PROGRES A INTEGRER DANS LE PLAN DE DEVELOPPEMENT 2021/2024**

### **Les forces**

- La taille du club (avec environ 5 000 pratiquants hors évènementiel)
- La structure professionnelle du club (issue du fonctionnement historique de La Poste)
- Le fonctionnement en omnisports
- Une large autonomie des Sections
- Une reconnaissance de l'image ASPTT Marseille

### **Les axes de progrès**

- Mise en place une organisation claire, transparente, structurée et partagée par tous
- Prise en compte de l'innovation dans nos offres des pratiques sportives
- Mise en place d'une procédure d'alerte et de traitement des conflits
- Prévention et sanction de toute forme de harcèlement et d'abus physique, professionnel, sexuel ou moral, et accompagnement de la victime dans la réparation de son préjudice
- Mise en place des temps consacrés à l'éducation et à la sensibilisation à l'environnement
- Structuration globale des actions en faveur du respect des règles et des valeurs éthiques au sein de notre organisation
- Appui et participation aux démarches territoriales de responsabilités sociétales

### 3. L'ASPTT MARSEILLE... DEMAIN : PLAN DEVELOPPEMENT 2021/2024 ET AU-DELA



#### 3.1. Des objectifs volontaristes pour conforter les valeurs du club

##### 3.1.1. Pour un accès à la pratique sportive pour tous et à tous les âges

###### LES BASES DE CETTE AMBITION

###### L'ASPTT Marseille : un club omnisports, une école de sport

- Un club ouvert à un maximum de disciplines sportives quel que soit la forme de leur pratique, en loisir ou en compétition
- Une intégration des enjeux de santé publique dans la construction de notre gamme d'offres de pratiques sportives, en agissant principalement en prévention des risques sanitaires grâce à une pratique adaptée et régulière
- Une approche de la pratique sportive pour tous les âges de la vie (à ce jour, notre adhérent le plus jeune a quelques mois (accueil de maman/papa et bébé au Baby Sport <sup>1</sup>) ... et le plus ancien a plus de

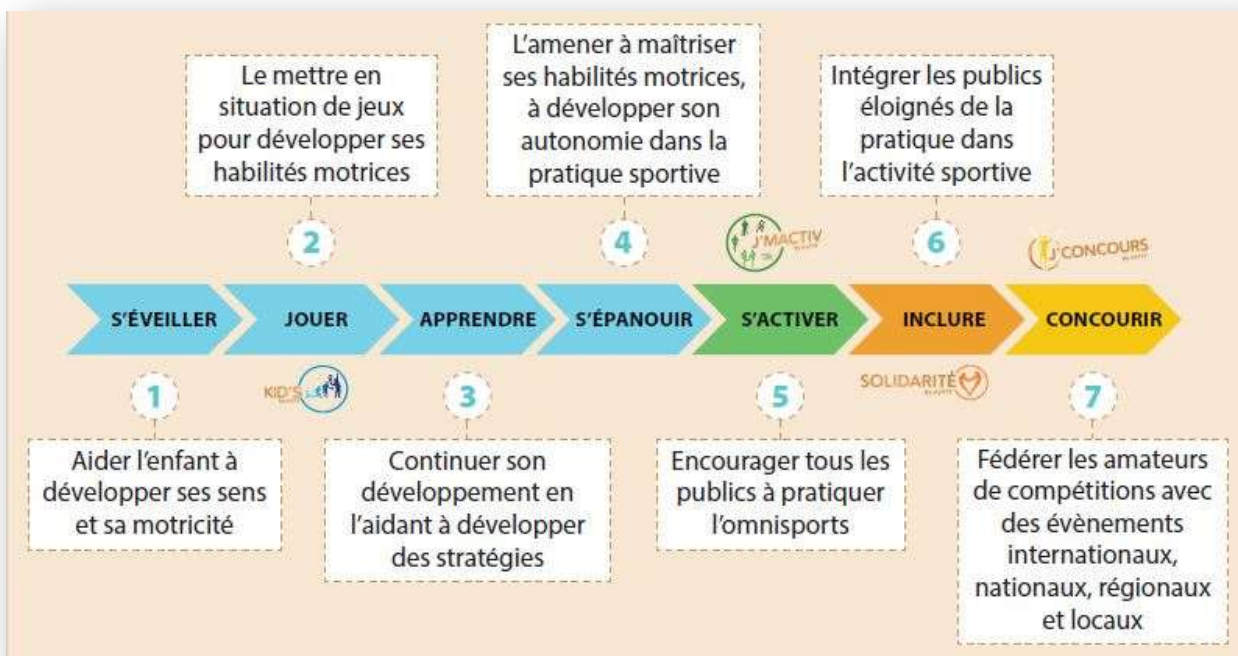
<sup>1</sup> Activité labellisée FSASPTT

80 ans (le vélo conserve)), afin de contribuer au bien-être et au développement à long terme du pratiquant

- Une approche de la pratique sportive adaptée à l'ensemble de la population quelle que soit leur situation (handicap, exclusion sociale, public fragile...), encadrée par du personnel diplômé et formé, avec une capacité d'accueil adaptée au potentiel du club et aux réglementations en vigueur
- Avec l'arrivée des jeux olympiques en France en 2024 et l'ambition constante du mouvement Paralympique, l'inclusion du handicap au sein des clubs devient un incontournable. Depuis la création du Pôle Loisir Santé en 2011, c'est le chemin que souhaite emprunter l'ASPTT Marseille

## LA CONSTRUCTION D'UNE OFFRE PROGRESSIVE ET COHERENTE POUR ACCOMPAGNER LA DEMARCHE DU SPORTIF

Pour une pratique sportive valorisée et encouragée tout au long de la vie de l'adhérent, ou adaptée à chaque étape de sa vie afin de contribuer à son développement global (sportif, santé, bien-être...).



## UNE OFFRE DE PRATIQUES SPORTIVES ADAPTEE POUR REpondre A CETTE AMBITION

L'ASPTT Marseille travaille en particulier sur une palette d'offres au travers de 13 Labels adaptés de la Fédération Sportive des ASPTT, répartis en quatre univers : KID'S, J'MACTIV, SOLIDARITE.



## LES LABELS BY ASPTT

### Labels KID'S

- **BABYsport**, le terrain d'aventure des 1-3 ans.
- **kidiSPORT**, l'école d'éveil sportif des 3-6 ans.
- **KIDISPORT+**, l'école multisports des 6-9 ans.
- **KIDISPORTMAX**, les activités multisports des 9-12 ans.



### Labels J'MACTIV

- **J'MACTIV Ado**, devenez sportif et citoyen responsable.
- **J'MACTIV Bien-Être**, accordez vous le temps de garder la forme.
- **J'MACTIV Entreprise**, un moment de détente pour vous et vos collaborateurs.
- **J'MACTIV Santé**, accordez vous une pause bien-être pour une remise en forme optimale.
- **J'MACTIV Seniors**, accordez vous le temps de rester jeunes.



### Labels Solidarité

- **SOLIDARITÉ Autisme**, l'inclusion des enfants autistes par le sport.
- **SOLIDARITÉ Handicap**, des pratiques sportives pour tous, partout, tout le temps.
- **SOLIDARITÉ International**, le sport n'apas de frontières.
- **SOLIDARITÉ Quartiers**, une nouvelle dynamique par le sport.
- **J'apprends à nager**, l'apprentissage de la natation pour tous.



## 3.1.2. Pour une pratique sportive encore plus responsable

### UNE PRATIQUE SPORTIVE RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

L'ASPTT Marseille développe dans ses formations la notion d'apprentissage de la connaissance et de la prise en compte de l'environnement de la pratique sportive.

En particulier, elle porte l'accent et renforce son intervention sur la sensibilisation de toutes les générations à la préservation du milieu marin, écosystème particulièrement fragile, en partenariat avec des structures adaptées comme l'association Naturoscope dont l'objectif principal est de promouvoir le développement durable et la protection de la nature auprès de tous les publics. Sa démarche consiste à mieux faire comprendre les enjeux du développement durable et de rendre ainsi tout un chacun écologiquement responsable. Ainsi formé, l'éco citoyen peut devenir acteur de la préservation de son environnement et de sa qualité de vie.

#### Les principales orientations du plan de développement 2021/2024

- Augmenter l'accueil scolaire en combinant apprentissage technique et sensibilisation à l'environnement. Démarcher les écoles de proximité et proposer un projet éducatif sur cet axe.
- Intégrer une démarche environnementale pour toute manifestation ou évènement sportif (charte de l'environnement : de l'amont vers l'aval)
- Initier ou contribuer aux actions de préservation environnementale locales ou nationales (ex : Ports propres, Tarpin Propre...)



## **UNE PRATIQUE SPORTIVE RESPECTUEUSE DE SES ADHERENTS ET DES PRATIQUANTS SPORTIFS**

---

Une évolution de l'approche pédagogique afin de favoriser le développement du sportif au travers de l'accumulation et du partage d'expérience physiques positives, plutôt que par la répétition de gestes techniques.

Une adaptation des infrastructures propres au club pour améliorer les conditions d'accueil et d'épanouissement de l'adhérent.

## **L'ASPTT MARSEILLE, ACCUEIL DE FORMATIONS ET FORMATEUR DANS LE DOMAINE SPORTIF**

---

### **L'ASPTT, organisme de formation intégré :**

- Former des arbitres pour une autonomie du club dans l'organisation de régates (comité de course et jury)
- Formation des stagiaires au BPJEPS voile
- Accueil de stagiaires en entreprise
- Formation des moniteurs fédéraux (CQPAMV)

### **L'ASPTT Marseille, club d'accueil d'organismes de formation :**

- Au niveau fédéral des ASPTT
- Centre de formation agréé FFV, FSESSM, FFS
- Formation qualifiante de « Chargé(e) en marketing sportif » en collaboration avec l'AFDAS et Pôle Emploi

### **L'ASPTT Marseille, club d'accueil de cursus de formation soit en formation initiale, soit en reconversion professionnelle :**

Pendant la période 2018/2019 (période pré COVID) :

- Formations externes dont 23 qualifiantes et 8 diplômantes
- Formations internes dont 33 qualifiantes et 2 diplômantes
- Accueil de 8 volontaires du Service Civique et 11 stagiaires du cursus universitaire

## **3.1.3. Pour un club acteur du territoire**

### **UNE ARTICULATION ENTRE TERRE ET MER**

---

#### **Des activités nautiques**

Les activités nautiques regroupées à la Base Nautique et à la Panne 13, représentent près d'un tiers des adhérents du club sur une saison.

Le projet de plan de développement du club intègre une amélioration des conditions de fonctionnement des activités définies dans le contrat, en portant l'accent notamment sur les conditions d'accueil, d'encadrement et de sécurité des adhérents et des stagiaires.

L'ASPTT Marseille, dans le cadre de la convention passée pour la Panne 13, va donc augmenter la capacité de stationnement des bateaux concernés appartenant au club pour les porter de 2 unités actuellement à 6 unités à terme. Ces bateaux auront priorité pour occuper les emplacements réservés à cet effet, à savoir :

- Pour la Section Plongée : 1 unité (emplacement existant)
- Pour la Section Pêche en Apnée Sportive : 1 unité (emplacement à récupérer)
- Pour la Section Voile : 3 unités (dont 1 emplacement existant et 2 à récupérer)

- Pour la Section Aviron : 1 unité (emplacement à récupérer)

En s'appuyant sur la réponse en date du 28 janvier 2019 de la Métropole Aix-Marseille-Provence au Président de la Fédération des Sociétés Nautiques des Bouches-du-Rhône, l'ASPTT Marseille confirme que ces bateaux sont utilisés exclusivement pour l'encadrement et la sécurité des activités de ses adhérents et des animations à leur profit. Qu'à ce titre, dans ce cadre et à ce jour, le club n'exerce pas d'activité économique qui relèverait de l'ordonnance du 19 avril 2017.

### **Des activités pouvant animer l'espace maritime terrestre**

- Développement des Beach Sports
  - Beach Volley, le Beach Hand, le Beach Rugby...
- Développement du Point Plage
  - Développer cette prestation à la carte en pleine expansion en aménageant un espace dédié soit en recherchant des espaces sur le site de la Pointe Rouge soit en délocalisant sur les plages municipales

### **Une interaction entre activités nautiques et activités terrestre**

L'ASPTT Marseille s'inscrit dans une démarche omnisports reliant sur des projets spécifiques des activités nautiques et terrestres.

## **UN CLUB AU SERVICE DU TERRITOIRE**

---

L'ASPTT Marseille, principal contributeur au développement de l'approche maritime, par la voile, en accueillant des scolaires dans le cadre de partenariats avec les établissements scolaires du primaire et avec le Département dans le cadre du Plan Voile pour l'accueil des collégiens.

L'étude d'une possibilité d'apprentissage de la natation avec la mise à disposition de lignes d'eau à la piscine du complexe sportif GSG.

Développement d'un enseignement adapté de la pratique sportive à distance (cours théoriques... à destination de publics spécifiques, en cas de crise sanitaire...)

Développement de partenariats pour des projets d'accueil de publics spécifiques dans le cadre d'une activité loisir & santé adultes (ex : accueil de patients en rémission de maladie en partenariat avec l'Institut Paoli Calmette...)

Projet d'accueil d'une équipe étrangère de voile dans le cadre des Jeux Olympiques 2024 (de la préparation à la compétition)

L'ASPTT Marseille contributeur au décloisonnement des arrondissements marseillais en organisant des activités implantées dans des secteurs sensibles, tel l'encadrement des activités Judo, Jujitsu et karaté au CCAL La Busserade (13003) concernant 150 enfants.

L'ASPTT met en place en septembre 2021, d'une école de Hand en étroite collaboration avec la Mairie de Marseille du 2/3.

## **UN CLUB ACTEUR ECONOMIQUE DU TERRITOIRE**

---

Les activités nautiques du club génèrent une économie profitant aux professionnels du territoire et en particulier les professionnels de l'espace portuaire de la Pointe Rouge.

### **Créations d'emplois**

Les emplois permanents du club et les saisonniers (en moyenne annuelle) :

Pour la période 2018/2019 : 17 CDI, 16 CDD, 19 CDD saisonniers ont été accueillis par le club

### **Accompagnement à l'entrée dans la vie active ou à la réinsertion professionnelle**

En moyenne annuelle, le nombre de stagiaires, d'apprentis, d'alternants, la fourchette de la durée des stages, formations en entreprises et la typologie des formations :

Pendant la période 2018/2019 (période pré COVID) :

- Formations externes dont 23 qualifiantes et 8 diplômantes
- Formations internes dont 33 qualifiantes et 2 diplômantes
- Accueil de 8 volontaires du Service Civique et 11 stagiaires du cursus universitaire

### **Création de richesses économiques**

Le club contribue au développement de l'économie locale avec une dépense moyenne en investissement et en maintenance auprès des fournisseurs et des prestataires locaux, en particulier ceux de l'espace portuaire de la Pointe-Rouge.

## **3.2. Un projet inscrit dans une démarche encore plus responsable**

Les événements sportifs tout comme la pratique des activités physiques et sportives, qu'elle soit sous forme compétitive, ludique, libre ou organisée, possèdent une véritable vertu éducative et permettent de sensibiliser le public aux valeurs du développement durable.

Les valeurs du club s'appuient sur la démarche RSO initiée et développée par le CNOSF dans le domaine sportif.

Cette démarche en cours de structuration dans le cadre de notre plan de développement 2021/2024, en requestionnant les objectifs de notre organisation et de notre projet associatif, doit permettre au club :

- D'assurer la durabilité de son organisation
- D'améliorer sa performance dans un esprit solidaire
- De renforcer sa crédibilité et la fidélisation des pratiquants
- De développer l'attractivité de son sport au bénéfice de son territoire

### **1. La RSO, effet de levier vers une qualité attendue du plan de développement du club**

- Afin d'intégrer les enjeux du développement durable dans ses activités
- En prenant en compte des critères sociaux, économiques, écologiques, éthiques, d'innovation ...
- En lien avec toutes les parties prenantes (salariés, bénévoles, partenaires, prestataires, pratiquants...)

### **2. La RSO, instrument de questionnement sur notre organisation actuelle, force de proposition pour une organisation plus vertueuse... encore plus vertueuse**

- Par un état des lieux de ses pratiques (au sein de ses murs et à l'extérieur)
- Par un questionnement des objectifs de son organisation et son projet associatif

- Par une priorisation des actions qui répondent le mieux aux problématiques de l'organisation, de son sport, de son territoire et de ses ressources disponibles (en temps, en moyens humains, matériels et financiers) afin de tendre petit à petit vers l'excellence écoresponsable

### 3. La RSO, une démarche concertée, réaliste et mesurable

- Une construction itérative
- Une démarche progressive
- Une démarche concrète au service du club et de son projet sportif
- Une démarche fédératrice interne et externe
- Des objectifs à court, moyen et long terme
- Des indicateurs pertinents, fiables... et représentatifs

#### 3.2.1. Une gouvernance responsable et durable

##### L'INFLUENCE D'UN GRAND MINISTRE « DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS »

L'ensemble des clubs ASPTT et celui de l'ASPTT Marseille en particulier ont bénéficié de l'influence et de l'expérience organisationnelle de leur ministère de tutelle de l'époque :

- Des processus démocratiques respectant des règles claires, transparentes, justes et connues de tous retranscrites dans les statuts de l'association
- Des circuits de prise de décision
- Les acteurs impliqués dans la construction de la stratégie, la définition et l'évaluation des programmes d'actions du club
- Une communication importante tant en interne, qu'en externe (site internet ASPTT Marseille, Newsletters, réseaux sociaux...)
- Des démarches de qualité au service du club et des adhérents
- Des programmes pluriannuels pour assurer une lisibilité et une stabilité de gestion

#### 3.2.2. Un management et un épanouissement des parties prenantes

##### UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT DYNAMIQUE ET D'ACCOMPAGNEMENT A L'ENTREE DANS LA VIE ACTIVE

Tout en essayant de fidéliser les salariés sur les emplois pérennes de l'association, l'ASPTT Marseille essaie de contribuer au mieux avec les moyens dont le club dispose à l'insertion des jeunes dans la vie active en proposant des accompagnements de stages, d'alternance...

##### UN CADRE DE TRAVAIL DECENT ET SECURISE POUR LES SALARIES ET LES BENEVOLES

L'ASPTT Marseille met tout en œuvre pour garantir un cadre de travail à la hauteur de ses engagements avec un programme ambitieux mais réaliste de travaux comme le démontre le programme proposé ci-dessous, en appui de la présente demande.

### 3.2.3. Le respect et l'implication des pratiquants

#### L'ACCES AU SPORT POUR TOUS

Depuis de nombreuses années, l'ASPTT Marseille met l'accent sur l'accès au sport pour tous en s'engageant dans les démarches auprès des partenaires concernés. L'Ecole du sport fait partie de l'ADN du club, elle constitue la colonne vertébrale des actions de l'ASPTT Marseille.

Dans la mesure de ses possibilités, le club adapte son offre de pratiques sportives au maximum de pratiquants, quel que soit le niveau, l'état de santé, le handicap, l'origine sociale, la motivation (du loisir à la compétition). Les nombreux exemples présentés dans le présent document attestent de la volonté du club d'être non seulement acteur mais aussi moteur dans le développement de l'offre sportive.

#### LA RECHERCHE D'UN ENCADREMENT DE QUALITE AU SERVICE DU PRATIQUANT

L'ASPTT Marseille s'implique dans la formation des salariés et des bénévoles pour proposer un encadrement de qualité au service du pratiquant, comme le démontre les nombreuses formations dispensées au sein du club ou en se positionnant comme club d'accueil de centre de formation sportive ou en lien avec le sport.

#### UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIERE SUR LES COMPORTEMENTS DEVIANTS, INAPPROPRIES ET SUR LES INCIVILITES

L'ASPTT Marseille suit plus particulièrement les faits de sexisme ou de violence qui lui sont remontés, heureusement extrêmement rares et d'importance limitée à ce jour.

Dans le cadre de la démarche RSO en cours, le club va intensifier la sensibilisation des encadrants et des adhérents sur cette problématique et va mettre en place un outil d'alerte.

### 3.2.4. La protection de l'environnement

#### UNE IMPLICATION DANS LES DEMARCHES ET INITIATIVES LOCALES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'ASPTT Marseille possède une culture historique du respect de son environnement, en particulier sur l'environnement marin particulièrement sensible et fortement impacté par les activités humaines, comme en témoignent également les nombreuses actions menées et présentées dans le présent document.

Le club a la volonté de renforcer et de développer ce volet, de par une partie du programme de travaux proposé qui porte sur la réduction des fluides, la rénovation thermique des bâtiments... de par le programme d'actions inscrit dans son plan de développement 2021/2024, en cours d'élaboration, à l'exemple de la prise en compte de l'environnement dans la réalisation d'évènements ou de manifestations sportives, du renforcement des mesures en faveur du recyclage et des achats éco-responsables.

### 3.2.5. Le respect des règles et des valeurs éthiques

#### UNE SENSIBILISATION DES ADHERENTS AUX RISQUES DES RESEAUX SOCIAUX

Avec plus de la moitié des adhérents mineurs, l'ASPTT Marseille doit être particulièrement vigilant dans l'utilisation des réseaux sociaux et leurs impacts potentiellement négatifs voire destructeurs sur le

comportement de certains adhérents. Dans le cadre de la démarche RSO, l'accent sera porté sur la sensibilisation des encadrants et des adhérents sur une utilisation adaptée dans le cadre du sport pratiqué et respectueuse de l'autre.

### 3.2.6. Le développement et l'attractivité des territoires

#### LA PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT DU TISSU ECONOMIQUE LOCAL

L'ASPTT Marseille privilégie au maximum les fournisseurs et prestataires locaux dans les limites de son modèle économique (voir point 5.3).

L'ASPTT Marseille accompagne au mieux les collectivités dans le développement harmonieux de la pratique sportive dans les territoires qui suppose une répartition équilibrée des équipements sportifs.

#### LE DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS POUR LA PROMOTION DU SPORT POUR TOUS

Dans un esprit de solidarité, l'ASPTT Marseille développe et renforce des partenariats pour la promotion du sport pour tous.

Comme indiqué précédemment, depuis quelques années, l'ASPTT Marseille contribue au développement de la pratique pour tous, au travers de partenariats engageants pour le bénéfice d'une population spécifique :

- **Du Sport adapté** : en partenariat avec l'IME Vert Pré pour laquelle nous mettons en place deux fois par semaine des activités multisports et de remise en forme au sein de leur structure.
- **Un rapprochement avec l'IME départemental des Trois Lucs** pourrait aboutir à un partenariat similaire pour la saison prochaine.
- **Un dispositif en faveur de l'Autisme** : un dispositif exceptionnel est en place depuis quelques années dans notre club, sous l'impulsion de la FSASPTT. Nous accueillons, en inclusion, depuis maintenant cinq années, des enfants atteints de TSA au sein de nos groupes de multisports et accompagnés spécifiquement par un éducateur en activités physiques adaptées (E-APA). Nous accueillons à ce jour 11 enfants autistes.
- **De l'Handisport** : accueil de deux personnes déficientes visuelle au sein de nos activités longe côte et marche nordique adultes. Elles sont accompagnées par un éducateur APA pour adapter les séances et les accompagner dans leur projet sportif.
- **Une Journée CAP SUR L'HANDI** : journée de sensibilisation au handisport auprès de nos groupes d'enfants. La dernière s'est déroulée en décembre 2020 au cours de laquelle les enfants ont pu découvrir le cécifoot, la sarbacane adaptée et le maniement du fauteuil roulant de compétition.
- **Une régates de voile ouverte aux handi-valides** : La Sans Quille est ouverte maintenant aux concurrents handi-valides en MINIJ, en collaboration avec Voile au Large.

#### CONTRIBUTEUR AUX DISPOSITIFS D'INSERTION PAR L'EMPLOI

Dans un esprit de solidarité, l'ASPTT Marseille accueille pour et pendant la phase d'insertion par l'emploi, des jeunes ou adultes en recherche d'emploi, en période de professionnalisation ou d'apprentissage.

#### La formation, une richesse à partager entre étudiant, stagiaire et structure d'accueil

Des partenariats avec des structures enseignantes locales se développent (Institut Perrimond, Ecole AMOS...). Depuis quelques années, un changement dans notre politique sportive est amorcé afin de se structurer davantage tout en conservant nos valeurs d'antan.

La contribution de l'ASPTT Marseille à la formation de ces étudiants constitue pour le club un axe important à renforcer. Leurs compétences acquises en marketing, communication, événementiel sont aujourd'hui indispensables au développement des associations sportives et de l'ASPTT Marseille en particulier.

L'appel à des jeunes recrues permet d'insuffler une nouvelle dynamique en lien avec nos nouvelles orientations sportives.

La formation devant répondre aux besoins du club, l'ASPTT Marseille est également partie prenante dans la politique de formation en participant activement aux réflexions sur l'évolution du référentiel de certification afin qu'il corresponde aux attentes du marché et des clubs en particulier pour le domaine qui nous concerne.

Ce lien, créé progressivement avec l'établissement Perrimond, confirme que la formation reçue adaptée aux évolutions du marché, permet d'obtenir des profils d'étudiants en fin de cursus directement opérationnels auprès de nos partenaires. L'ASPTT Marseille montre l'exemple en employant des salariés issus de ce cursus. C'est le cas pour la chargée en marketing sportif, la chargée en communication et le chargé de missions en développement.

La formation est donc pour l'ASPTT Marseille une richesse qu'il est nécessaire d'entretenir en proposant un accueil de qualité afin que les stagiaires puissent se projeter dans leurs futures vies actives. Pour le stagiaire, c'est une réelle possibilité d'acquérir de l'expérience car nous pouvons lui proposer des projets structurés avec des objectifs à long terme.

### 3.3. Un projet sportif d'ouverture au cœur du projet de développement

#### 3.3.1. Le contexte

Après une période difficile traversée par le club, en particulier lors de la pandémie, où le volet financier était au centre des préoccupations, l'équipe dirigeante a décidé de remettre le volet sportif au cœur du plan de développement 2021/2025.

#### 3.3.2. Les objectifs du projet sportif

##### **PERMETTRE L'ACCES DU PLUS GRAND NOMBRE A LA PRATIQUE SPORTIVE, EN PARTICULIER POUR LES POPULATIONS EN SITUATION DE PRECARITE**

Développer les interventions en milieu scolaire en coordination avec les collectivités territoriales.

Créer des créneaux dédiés aux femmes en particulier dans les QPV (activité "URBAN DEFENSE" par exemple)

Permettre un meilleur accueil des pratiquants :

- Accueillir dans les meilleures conditions les pratiquants via le dispositif Pass-Sport
- Créer un dispositif de parrainage « Minot & Entrepreneur »

## DEVELOPPER UNE PRATIQUE SPORTIVE ORIENTEE VERS LE SPORT SANTE

---

Développer les interventions en milieu scolaire en coordination avec les collectivités territoriales.

**En association avec le milieu médical :** participer à la prévention des maladies, à la reconstruction des personnes souffrantes, à la prévention de la sédentarité :

- Proposer des créneaux dédiés aux femmes, aux personnes éloignées de l'activité physique ou atteintes de maladies chroniques.
- Conforter et améliorer les partenariats avec les hôpitaux, les centres de réadaptation et les associations de patients
- Développer les interventions sport santé auprès des établissements médicaux et associations avec lesquelles le club est partenaire (Ligue contre le Cancer, Institut Paoli Calmette, Hôpital St Joseph...)
- Outils interactifs digitaux

**En association avec le milieu des entreprises :** développer le sport en entreprise

- Un objectif : préserver la santé physique et psychique des salariés
- Un levier : le sport, un moteur de la vie en entreprise
- Un atout supplémentaire : développer la RSE de l'entreprise
- Un programme : offres d'activités sur le lieu de travail ainsi que des séminaires sportifs
- Un outil mis à disposition : un outil ASPTT labellisé : "J'MACTIV EN ENTREPRISE »

## DEVELOPPER UNE PRATIQUE SPORTIVE ECOCITOYENNE

---

Développer les interventions en milieu scolaire en coordination avec les collectivités territoriales.

S'appuyer sur certaines activités pour éduquer les plus jeunes et moins jeunes à une pratique sportive écocitoyenne :

- Kidi Bike, vers une éducation à la mobilité urbaine
- Kidi Sauv, vers une sensibilisation aux gestes de premiers secours

Intégrer le Développement Durable dans la pratique sportive

- Charte Développement Durable dans la réalisation d'un évènement, une manifestation sportive
- Plogging (allier activité sportive et ramassage de déchets)

## RENDRE CERTAINES PRATIQUES SPORTIVES PLUS ATTRACTIVES

---

Amener une catégorie de la population à venir à la pratique du sport sur site en utilisant le vecteur e-sport

- Biathlon moderne tir sportif et course à pied...

Proposer une approche des disciplines sportives historiques plus dynamiques

- Basket à 3, Foot à 7, Beach Sports...



## 3.4. Le club, un acteur impliqué dans les projets de territoire

### 3.4.1. Intégrer par l'approche sportive les projets des acteurs territoire

#### **APPROPRIATION ET ANIMATION DE L'ESPACE PUBLIC DEDIE A LA PRATIQUE SPORTIVE**

Nombre d'équipements sportifs ou pouvant accueillir de la pratique sportive sont sous utilisés. Une offre sportive encadré permettrait d'accompagner les publics concernés dans leurs démarches.

L'occupation de ces espaces publics, en concertation et en partenariat avec les collectivités concernées apporterait une animation au plus près des habitants.

### 3.4.2. Proposer une offre sportive de proximité

#### **S'APPUYER SUR LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES EXISTANTES POUR UNE OFFRE SPORTIVE A PROXIMITE DU PRATIQUANT**

Les habitants rencontrent souvent des difficultés de déplacement pour la pratique de leurs activités favorites, soit par manque de temps, soit par manque de moyens de transports adaptés, soit par manque de moyens financiers. La mutualisation optimale des infrastructures sportives permettrait d'augmenter l'offre sportive au plus près du pratiquant.

### 3.4.3. Développer la formation, un axe majeur d'insertion citoyenne

#### **CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DU CITOYEN A TOUTES LES ETAPES DE SA VIE**

Les stagiaires rencontrent souvent des difficultés d'accueil par les structures professionnelles.

Le club veut renforcer son accompagnement dans les différents cursus proposés et les différentes étapes de la vie :

- Découverte du monde professionnel
- Formation diplômante
- Entrée dans la vie active
- Reconversion professionnelle

En proposant soit une offre de formation dispensée par le club, soit en proposant d'accueillir des organismes de formation.

En proposant des partenariats avec des établissements de formation

### 3.4.4. Renforcer la coopération interclubs pour une diversification de l'offre sportive

#### PROPOSER UNE COOPERATION ENTRE LES CLUBS ASPTT POUR ETENDRE L'OFFRE SPORTIVE

Les clubs ASPTT proposent des offres diversifiées dont certaines sont spécifiques à leur territoire mais parfois n'ont pas les compétences ou le public cible suffisant.

Une offre mutualisée permettrait de proposer une offre adaptée pouvant élargir la palette des clubs concernés et permettrait aux pratiquants de partir à la découverte d'un territoire plus vaste.

### 3.4.5. Etablir le lien entre sport et culture

#### CREER ET DEVELOPPER LE LIEN ENTRE SPORT ET CULTURE...

L'objectif est de rapprocher sport et culture, par leur découverte réciproque. Certaines activités s'y prêtent facilement comme la randonnée, la course d'orientation...

Le rapprochement avec d'autres domaines pourrait être envisagé.

## 3.5. Un projet organisationnel dynamique pour répondre à la demande

### 3.5.1. Renforcer l'accompagnement administratif et sportif des Sections et des Pôles

#### PASSER D'UNE ORGANISATION DU SIEGE ESSENTIELLEMENT ADMINISTRATIVE...

L'organisation du club omnisports avant 2020

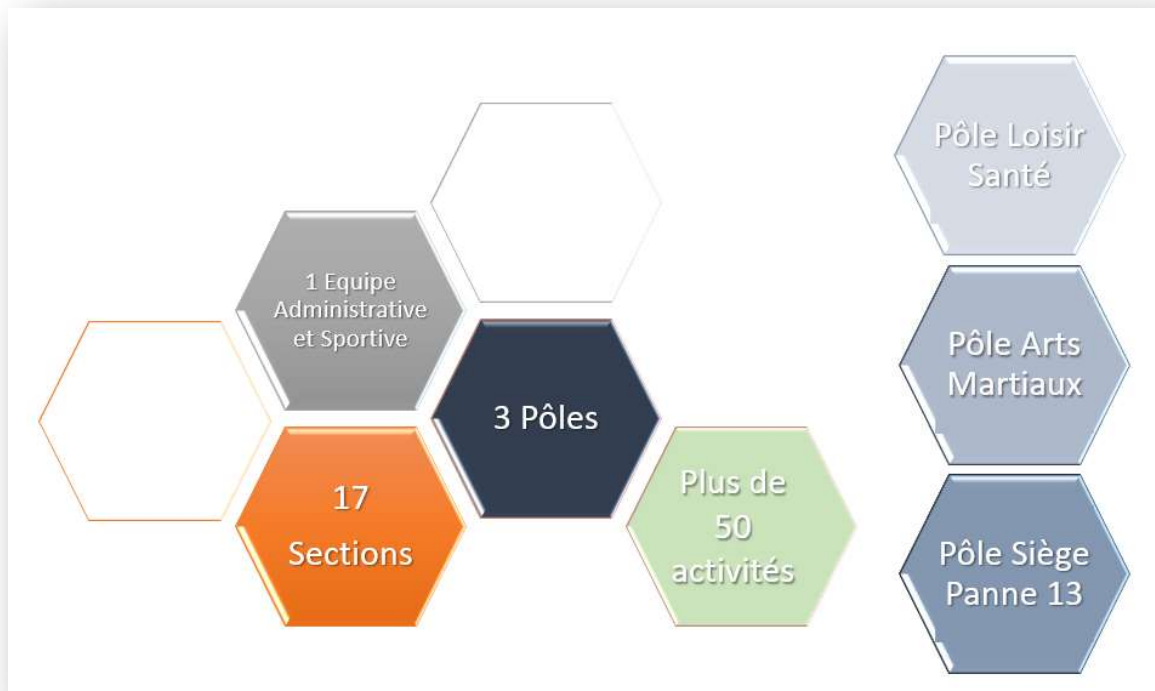


## .... A UNE ORGANISATION EN SERVICE SUPPORT POUR UN ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET SPORTIF RENFORCE

### 1. Se mettre en capacité à s'adapter à l'évolution de notre écosystème

2020 a constitué la première étape de cette adaptation de nos services avec :

- L'arrivée de Laurent TROUCHET au poste de Directeur
- Des missions recalibrées des salariés de l'Equipe Administrative et Sportive qui interviennent en appui aux différentes composantes du club (Sections, Pôles...)
- La mise en place de Services bien identifiés et cohérents



Dans cette nouvelle organisation, 4 Services ont été créés afin de pouvoir intervenir dans les domaines identifiés comme stratégiques pour le club :

- Le Service Stratégie et Développement Sportif
- Le Service Administratif et Financier
- Le Service Marketing, Communication et Événementiel
- Le Service Hygiène, Sécurité et Développement Durable

A l'instar du plan de développement, l'organisation du club doit être dynamique pour pouvoir se mettre en capacité à répondre aux évolutions attendues de son écosystème, avec des missions pouvant évoluer et des emplois adaptés à ces missions.

**C'est dans ce cadre qu'a été créé le Service Stratégie et Développement.**

### 2. Se donner les moyens de développer et diversifier les ressources financières du club

Les ressources du club reposent essentiellement sur les cotisations du club et sur les subventions des partenaires institutionnels.

Le soutien financier des partenaires privés au travers du mécénat, du sponsoring... est une part très faible des ressources du club.

Dans un contexte de décroissance des aides publiques, il est indispensable pour le club de trouver des ressources de substitution et complémentaires.

L'objectif du club est de se donner les moyens pour rechercher ces ressources au travers du mécénat, du sponsoring, du partenariat d'entreprise, de nouvelles activités...

**C'est dans ce cadre qu'a été créé le Service Marketing, Communication et Événementiel**

### **3. Renforcer la Communication tant en interne qu'en externe**

L'efficacité du club dans son offre sportive et sa cohésion passe par la capacité du club à s'inscrire dans une démarche collective, par la fluidité de son fonctionnement et par son identité dans un mouvement fédéral.

De plus, il est essentiellement de valoriser la qualité des démarches et des engagements du club, son image au travers d'une communication pertinente et renforcée, ainsi que dans son implication dans l'événementiel en régie ou en accompagnement dans l'organisation (bénévolat, club support...)

**C'est dans ce cadre qu'a été créé le Service Marketing, Communication et Événementiel**

### **4. Renforcer la professionnalisation de la structure**

De par sa dimension, du nombre de ses adhérents et de la nature des activités sportives pratiquées, de part son origine, le club a largement intégré une organisation entrepreneuriale et fait intervenir des professionnels.

Les évolutions réglementaires, les nouvelles activités apparues sur le marché, les demandes de plus en plus exigeantes des adhérents obligent le club à renforcer son professionnalisme pour répondre à toutes ces attentes et contraintes.

Le renforcement de la professionnalisation de la structure passe par :

- La mise en place d'outils de gestion et de contrôle tant administratif que sportif
- La mise en place de procédures d'alertes
- La formation initiale et continue pour acquérir ou renforcer des compétences
- L'accompagnement des sportifs dans leur développement

**C'est dans ce cadre qu'ont été créés et renforcés le Service Administratif et Financier, et le Service Hygiène, Sécurité et Développement Durable.**

**Ces quatre Services constituent le Service Support dont le périmètre d'intervention est plus important que celui du Siège en place initialement.**

Pour fonctionner, mener à bien leurs missions et répondre aux objectifs fixés, le Service Support pourra utilement s'appuyer sur les Commissions thématiques et les Comités mis en place selon l'organisation suivante :

- **La confirmation du bien-fondé des Commissions thématiques et des Comités, et leur reconfiguration**

La nécessité des Commissions et des Comités mis en place lors de la présente mandature est confirmée pour démultiplier l'engagement de l'équipe dirigeante dans son programme d'actions, pour assurer le lien entre les différentes composantes du club et en tant que force de propositions.

Avec le retour d'expérience, il est nécessaire de les faire évoluer pour les adapter à la stratégie du club et aux priorités arrêtées, pour intégrer les différentes composantes du club, en particulier les Sections et les Pôles d'activités ainsi que les bénévoles et les salarié(e)s.

La transversalité des Commissions et des Comités est primordiale sur les sujets en commun. Ils viennent en appui et en étroite collaboration avec les Sections et Pôles d'activités concernés. Les Commissions et les Comités sont placés sous la responsabilité de l'équipe dirigeante, en étroite collaboration avec le Directeur et ses services.

Un responsable est chargé de l'animation et du rendu compte de la Commission ou du Comité concerné. Leurs travaux font l'objet de comptes-rendus à disposition de l'équipe dirigeante et de l'ensemble des adhérents.

A ce jour, et sous réserve d'évolutions en raison de la dynamique du club et de son écosystème, **4 Commissions thématiques** ont été identifiées. Pour une cohérence d'ensemble, le périmètre d'intervention de ces Commissions et des **4 Services de l'Equipe Administrative et Sportive qui constitue le Service Support du club** sont identiques :

- Commission « Stratégie et Développement Sportif »
- Commission « Administratif et Financier »
- Commission « Marketing, Communication et Événementiel »
- Commission « Hygiène, Sécurité et Développement Durable »

Complétées par **2 Comités de gestion** :

- Comité de gestion de la Base Nautique de la Maison de la Mer
- Comité de gestion de la Panne 13

Et du **Comité d'éthique**, en application des statuts du club, dans le cadre de la démarche RSO.

**Chaque commission et comité fait l'objet d'une fiche détaillée.**

**Les commissions et les comités sont développés en annexe 2 en fin de document.**

- **La nécessité de s'appuyer sur des référents spécifiques à certaines thématiques**

Certains segments des thématiques nécessitent une gestion et un suivi particuliers par l'équipe dirigeante qui seront assurés par un binôme référent, dans la mesure du possible.

Ce binôme référent est composé d'un bénévole et d'un salarié du club afin de renforcer la relation entre le Siège et les bénévoles. Le binôme est désigné sur la base du volontariat, de ses compétences, de ses appétences et de sa motivation.

## 4. Un plan de développement, c'est un plan d'actions

### 4.1. Le plan d'actions

Le club a volontairement identifié la démarche RSO, bien que démarche transversale, comme composante à part entière du plan de développement, afin de prendre en compte l'intégralité des domaines de la démarche. De plus, cette approche permet de suivre, d'évaluer et de mettre en valeur l'implication du club dans la démarche RSO.

De ce fait, certains objectifs et actions proposées dans le plan pourront être retrouvés, parfois sous des angles différents dans l'axe 1 consacré à la démarche RSO et dans les autres axes traités.

Le plan d'actions en cours de construction fera l'objet d'une large concertation au cours de la saison 2021/2022 pour s'engager dans une démarche dynamique.

Le plan d'actions reprendra les items développés ci-dessus.

### 4.2. Les fiches actions

#### 4.2.1. Les fiches actions pour une identification, un suivi et un bilan

Chaque action proposée fait l'objet d'une fiche action, véritable carte d'identité de l'action.

Elle doit permettre :

- De connaître les points essentiels de l'action, dont l'objet, les objectifs fixés, le coût, le financement, le public cible, le calendrier de réalisation
- De suivre l'état d'avancement de l'action
- D'établir un bilan de l'action, tant quantitatif que qualitatif
- De suivre l'atteinte des objectifs fixés dans le plan de développement

## 4.3. L'évaluation du plan d'actions

### 4.3.1. Le bilan intermédiaire par saison

#### **Le bilan annuel, une photographie de l'état d'avancement du plan de développement**

Le bilan annuel permet :

- D'établir un point d'étape du plan de développement
- De proposer d'éventuels ajustements afin de rendre le plan de développement dynamique et adapté aux évolutions constatées (contraintes, attentes, nouvelles disciplines, infrastructures...)
- De communiquer sur l'état d'avancement du plan de développement et sur l'atteinte des objectifs fixés

### 4.3.1. Le bilan final

#### **Le bilan final, une évaluation globale du niveau de réussite du plan de développement**

Le bilan final permet :

- D'obtenir une cartographie globale de la mise en œuvre du plan de développement
- De tirer les enseignements sur toutes les composantes du plan, sur la pertinence, sur le réalisme des objectifs fixés et des actions menées pour les atteindre
- De la réponse apportée aux attentes des adhérents, des pratiquants, des partenaires...
- De base de construction du futur plan de développement

# Annexe 1

**Petits ou grands noms, en portant haut les couleurs de l'ASPTT Marseille, nos sportifs ont construit l'histoire du club.** De nombreux athlètes ont contribué au renom de l'ASPTT Marseille, par leurs performances aux plus hauts sommets de la compétition (championnats de France, championnats du Monde, Jeux Olympiques ...) mais aussi par leur approche du sport. Certains d'entre eux sont devenus professionnels, d'autres ont encadré, encadrent et contribuent à la formation des sportifs...

Disciplines	Nom et prénom	Observations
<b>Athlétisme</b>	<p>COMBES René</p> <p>VOVAU Bernard CASTANG Bernard CHAZE Raymond MORVAN Anne-Marie ANGELVY Alain</p> <p>OLMETA Benoit REFFRAY Jean-Claude ESPOSITO Eric DELAHERA Christian FABRO René GRAILLE Elisabeth RIBES Michel DI MICELI Isabelle DUBOIS Caroline</p>	<p>Champion de France de Marathon 1968 et 1970 Sélectionné JO Mexico 1968</p> <p>International – Champion de France Universitaire International – Champion de France Internationale Universitaire International Junior FFA 1er vainqueur de Marseille-Cassis</p> <p>Champion de France FFA Cadet Disque 1982 Champion de France Junior UFOLEP International FFA Championne de France cadette UGSEL Championne de France Junior ASSU et UFOLEP Internationale Junior Heptathlon Internationale course longue distance (100 km)</p>
<b>Base-ball</b>	POGGI Claude	International
<b>Basketball</b>	<p>GUIDOTTI Irène RE Jean-Baptiste BLASCO Alain RUSTICHELLI Arlette BOYER Nicole DURAND Jackie (BINY) MARTIN Janine SKRGATIC Mitza (LAUDATO)</p>	<p>205 sélections Équipe de France International International militaire Internationale Internationale Internationale (36 sélections) Internationale Internationale Yougoslave (25 sélections)</p>
<b>Boules Lyonnaises</b>	SAN MARTIN Pierre PERRIER Jean	<p>International Champion de France N°1 Français en tête à tête Champion du Monde par équipe 1982</p>
<b>Boxe</b>	PRIPIL Philippe	Champion du Monde
<b>Cyclisme</b>	<p>CHAUSSABEL Roger FERRIGNO Adolphe TINAZZI Marcel NOGUEROL Georges SIBILLE Guy</p>	<p>Participation Tour de France Champion de France Vétérans Devenu professionnel Devenu équipier de Jacques Anquetil Devenu Pro</p>



Disciplines	Nom et prénom	Observations
<b>Football</b>	PIRONTI Félix BLASCO Joseph <b>TIGANA Jean</b>  <b>CASTELLANI Bernard</b> COSTE Christian LEGROS Michel <b>BORRELLI Luc</b> SINTES Régis LANTERI Laurent LOPEZ Henri HATCHI Guy (joueur entraîneur) FULGENZY Max KONKO Abdou  <b>BOGA Jérémy</b>  COSSOU Lucien (entraîneur)	Devenu professionnel à l'O.M. International marocain <b>SC Toulon – O. Lyon – Bordeaux – OM International</b> <b>OGC Nice - International</b> LOSC – PSG - International SC Toulon – FC Martigues <b>SC Toulon – PSG – SM Caen – O. Lyon Istres (2<sup>ème</sup> Div.)</b> AS Monaco – Châteauroux – FC Metz Ancien pro OM – AC Ajaccio Ancien pro O. Lyon – OM - Nîmes Ancien pro International Sedan et OM Juventus Turin – FC Crotone – AC Sienne – Séville - Genoa CFC – Lazio Rome - Bergame <b>Chelsea FC – Stade Rennais – Grenade FC International Jeunes – US Sassuolo</b> International AS Monaco – O. Lyon
<b>Golf</b>	SACCO Serge	1 <sup>er</sup> Français Open de France handigolf 2016 International Handisport
<b>Gymnastique</b>	MICELI Henri <b>TUDESCO Anne-Marie</b> BARBA Michèle MICELI Carole	International <b>Championne de France juniors/Seniors</b> Internationale Championne de France
<b>Handball</b>	AMIEL André BARO Gérard	Devenu Trésorier puis Président FFHB Arbitre International
<b>Judo</b>	<b>TCHOULLOUYAN Bernard</b>  MELLILO Richard	<b>International</b> <b>+ champions de France</b> <b>+ champions d'Europe</b> <b>Champion du Monde 1981</b> <b>Bronze JO Moscou 1980</b> Champion d'Europe
<b>Natation</b>	LIAUTARD Marie-Laure FAURE Jérôme COURTAULT François GLANDIER Yann GOSSE Sophie GUERIT Audrey  <b>HERMITTE Fabrice</b> FRAISSE Nathan PEDROLETTI Michel MANAUDOU Nicolas	Internationale Champion d'Europe Espoir International Champion d'Europe UNSS Internationale Participation JO 92 à Barcelone Médaillée Argent Jeux Méditerranéens 1991 Médaillée Or Jeux Méditerranéens 1993 <b>International – Champion de France cadet</b> International Entraîneur National Entraîneur national

Disciplines	Nom et prénom	Observations
<b>Sauvetage-secourisme</b>	CANETOS Françoise RAMOGNINO Joëlle BESCHERON Emmanuelle ROBIN Charlotte THEVENOT Lydia  COMPAGNONE Fabio	Internationale Internationale Internationale Internationale Internationale Championne de France - 100 m obstacles - 50 mètres en combiné - 100 mètres SLS (Super Line Saving : ensemble des épreuves) - Relais corde avec Yamina Fentati. Champion de France senior masters 100m obstacles
<b>Pêche Sportive en Apnée (Pêche &amp; Chasse sous-marine)</b>	SALVATORI Tony LLENA Guy BERENGER AMARI Raoul MATTIO SEGURA Gérard DESPRAT Didier ZERBINI Didier	International – Champion du Monde International – Champion de France Champion d’Europe International – Champion de France Champion d’Europe Champion de France Champion de France Champion de France
<b>Rugby</b>	AMBROGIANI Pierre CAZENEUVE Georges CASTANG Bernard  NOBLE Jean-Claude CAMBERABERO Lilian (entraîneur)	Peintre réputé Directeur du « Dauphiné Libéré » Athlète champion de France Décathlon 1966 et 1967. S’est mis au rugby International International
<b>Taekwondo</b>	EVANNO Brigitte	Championne d’Europe 1986 (60 kg) Bronze Europe 1982 (56kg) Bronze Championnat du Monde 1987 (60kg)
<b>Tennis</b>	CAUJOLLE Jean-François HAMONET Franck HEURTEAUX Manuréva	Champion de France. Classé ATP
<b>Tir sur cible</b>	MOURIES Gilbert ABIHSSIRA David	International Devenu adjoint DTN F.F.Tir

Disciplines	Nom et prénom	Observations
Voile	HONORE Alice (Funboard)	Vice-championne du Monde cadette 1993 et 1994
	MENALDO Marie	Championne de France Junior 1994 Championne de France Funboard 2000 et 2001 Championne du Monde par équipe IFCA 1998 Championne de France Championne d'Europe 2010
	DEFRANCE Hélène (double 470)	4 <sup>ème</sup> au championnat du monde 2014 Bronze au championnat du monde 2015 1 <sup>ère</sup> au championnat Sud-Américain 20216 1 <sup>ère</sup> au championnat du monde 2016 Bronze au JO 2016
Volleyball	DAVID Romain	Champion du Monde Jeune sur Tornado
	DE MEO Richard	Pré-sélection Olympique sur Tornado 1996 Bronze championnat du Monde en 1992
	SABBATINO Louis	International Universitaire Vainqueur Critérium National du Jeune Volleyeur
	CORDA Jérôme	International Junior

## Annexe 2

A ce jour, et sous réserve d'évolutions en raison de la dynamique du club et de son écosystème, **4 Commissions thématiques** ont été identifiées. Pour une cohérence d'ensemble, le périmètre d'intervention de ces Commissions et des **4 Services de l'Equipe Administrative et Sportive qui constitue le Service Support du club** sont identiques :

- Commission « Stratégie et Développement Sportif »
- Commission « Administratif et Financier »
- Commission « Marketing, Communication et Événementiel »
- Commission « Hygiène, Sécurité et Développement Durable »

Complétées par **2 Comités de gestion** :

- Comité de gestion de la Base Nautique de la Maison de la Mer
- Comité de gestion de la Panne 13

Et du **Comité d'éthique**, en application des statuts du club, dans le cadre de la démarche RSO.

**Chaque commission et comité fait l'objet d'une fiche détaillée.**

### Commission « Stratégie et Développement Sportif »

La commission « Stratégie et Développement Sportif » est force de propositions pour alimenter et faire évoluer en tant que de besoin, les orientations et actions du plan de développement du club, soutenir l'encadrement sportif en lien avec les objectifs du club (formation des éducateurs...), optimiser la gestion des adhérents et des infrastructures.

Ses objectifs principaux :

- Eclairer l'équipe dirigeante sur la stratégie et le développement du club
- Rechercher et proposer de nouveaux projets sportifs innovants adaptés aux nouvelles tendances de pratique
- Maintenir des activités socles du club en les faisant évoluer en tant que de besoin pour les rendre plus attractives
- Favoriser, soutenir et accompagner la création de nouvelles activités, de nouvelles Sections
- Soutenir les actions de professionnalisation

La commission travaillera plus particulièrement en étroite collaboration avec l'agent de développement sportif.

### Commission « Administratif et Financier »

La commission « Administratif et Financier » est force de propositions pour rechercher et proposer des outils de suivi et de prévisions budgétaires en complément et en cohérence avec le suivi comptable.

Ses objectifs principaux, en s'appuyant sur les tableaux de bord :

- Informer l'état d'avancement du budget et de la trésorerie globalement et dans toutes les composantes du club
- Alerter l'équipe dirigeante de tout risque de dérive budgétaire
- Assurer le suivi des tableaux de bord mis à disposition de l'équipe dirigeante

La commission travaillera plus particulièrement en étroite collaboration avec le service comptable et le Trésorier Général.

## Commission « Marketing, Communication et Événementiel »

La commission « Marketing, Communication et Événementiel » est force de propositions pour :

- **Marketing** : Rechercher des partenaires financiers pour soutenir les missions du club et participer au développement d'activités et/ou d'évènements sportifs
- **Communication** : Construire, mettre en œuvre et suivre la stratégie en communication et son plan d'actions
- **Événementiel** : Piloter ou venir en appui aux Sections et aux Pôles pour l'organisation des événements dans toutes ses composantes, de la conception à la réalisation

Ses objectifs principaux :

- Développer de nouvelles ressources pour assurer un équilibre financier du club
- Rechercher et fiabiliser des sponsors, mécènes...
- Assurer une veille des médias, sites, réseaux sociaux
- Détecter et alerter l'équipe dirigeante sur toute anomalie, dérives... sur le(s) site(s) du club et sur les réseaux sociaux
- Contribuer à la promotion du club via l'évènementiel

La commission travaillera plus particulièrement en étroite collaboration avec le Service « Marketing, Communication et Événementiel » du Service Support du club.

## Commission « Hygiène, Sécurité et Développement Durable »

La commission « Hygiène, Sécurité et Développement Durable » est force de propositions pour :

- Rechercher et proposer des outils de suivi, de gestion et d'utilisation des établissements et infrastructures en propre au club ou mis à disposition, dans la limite de ses compétences
- Intégrer et prendre en compte la protection de l'environnement, des personnes et des biens dans le cadre des activités du club et lors d'évènements

Ses objectifs principaux :

- Eclairer et alerter l'équipe dirigeante sur les anomalies, risques identifiés dans les domaines concernés
- Proposer des programmes de prévention et d'intervention
- Assurer le suivi de la mise en œuvre de ces programmes

La Commission travaillera plus particulièrement en étroite collaboration avec le responsable Hygiène & Sécurité du Service Support ainsi qu'avec le responsable Maintenance et Logistique.

## Comité de gestion de la Base Nautique de la Maison de la Mer

Les principales missions du Comité de gestion de la Base Nautique :

- Suivre la bonne application des règles d'utilisation de la base nautique
- Proposer des évolutions des règles d'utilisation
- Proposer des aménagements d'amélioration de la sécurité et du confort des utilisateurs

Ses objectifs principaux :

- Une utilisation harmonieuse des locaux mis à disposition des sections utilisatrices de la Base Nautique
- Une utilisation adaptée et dynamique des locaux
- Une gestion coordonnée de l'ensemble des locaux en commun ou individualisés

Le Comité de gestion de la Base Nautique travaillera plus particulièrement en étroite collaboration avec la Commission Hygiène, Sécurité et Développement Durable.

Le Comité de gestion s'inscrit dans, et s'appuie sur les Règles d'utilisation des infrastructures de la Base Nautique en vigueur.

### Comité de gestion de la Panne 13

Dans le cadre et le respect du contrat qui lie l'ASPTT Marseille et la Métropole, le Comité de gestion de la Panne 13 assure les principales missions suivantes :

- Etude de tous les sujets affectant la Panne 13 et sa gestion
- Préparation des éléments nécessaires à la réunion annuelle du Pôle Panne 13 & Siège pour le domaine qui le concerne
- Proposition du montant de la cotisation annuelle par amodiatrice
- Tous les actes nécessaires à la bonne gestion de la Panne 13

Le Président du Comité de gestion, ou son représentant, assure la représentation du club auprès des instances concernées : Conseil Portuaire de la Pointe Rouge, FSN 13, APIPPRP....

Ses objectifs principaux :

- Une utilisation harmonieuse et adaptée de la Panne 13
- Une gestion coordonnée et dynamique de l'ensemble de la Panne

Le Comité de gestion de la Base Nautique s'inscrit et s'appuie sur des règles de gestion de la Panne 13 conformes au cahier des charges du contrat en vigueur en annexe n°1 de la présente fiche de présentation et conforme aux statuts du club et de toutes les directives édictées par le Service Support.

### Comité d'éthique

La création du Comité d'éthique s'inscrit dans la démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) du club.

Le Comité d'éthique s'assure de la régularité des opérations menées par l'Association et apprécie leur conformité aux statuts, à l'objet social et aux valeurs rappelés à l'article 2.

Le Comité d'éthique intervient également dans les deux domaines suivants de la RSO :

- Le respect de la personne (adhérents pratiquants, bénévoles...)
- Le respect des règles et des valeurs éthiques

Ses objectifs principaux :

- Un fonctionnement et un développement du club respectueux des personnes et de son environnement, dans le cadre de sa démarche RSO
- Une organisation adaptée pour répondre à cette attente